



FORMULAIRE INSTALLATION SEPTIQUE

*La demande doit être déposée au comptoir ou au service de l'urbanisme.

Par courriel :
urbanisme@st-tesephore.ca

1- Identification du lieu des travaux :

| | |
|--------------------|--|
| Adresse complète : | |
| Numéro de lot : | |

2- Identification du propriétaire :

| | |
|--------------------|--|
| Nom complet : | |
| Adresse complète : | |
| No. de téléphone : | |
| Adresse courriel : | |

3- Entrepreneur :

| | |
|------------------------------|--|
| Nom complet : | |
| Adresse complète : | |
| Téléphone : | |
| Adresse courriel : | |
| No de la régie du bâtiment : | |

4- Travaux :

| | |
|----------------------------------|--|
| Date prévue début des travaux : | |
| Date prévue fin des travaux : | |
| Estimation du coût des travaux : | |

Dans le rapport produit par le professionnel, les informations suivantes doivent être présentes. L'absence des informations demandées retardera votre demande de permis;

1- Information sur le bâtiment desservi :

| | |
|--------------------------------------|---|
| Le type de bâtiment est-il indiqué ? | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
|--------------------------------------|---|



FORMULAIRE INSTALLATION SEPTIQUE

*La demande doit être déposée au comptoir ou au service de l'urbanisme.

Par courriel :
urbanisme@st-telephore.ca

| | | |
|--|-----|-----|
| L'usage du bâtiment est-il indiqué ? | Oui | Non |
| Le nombre de chambres à coucher est-il indiqué ? | Oui | Non |
| Le débit total quotidien prévu est-il indiqué ? | Oui | Non |

2- Étude de caractérisation du terrain :

| | | |
|---|-----|-----|
| La topographie du site est-elle indiquée ? | Oui | Non |
| Un point d'élévation permanent est-il fourni et précisé ? | Oui | Non |
| La pente du terrain récepteur est-elle indiquée ? | Oui | Non |
| Le niveau de perméabilité du sol du terrain récepteur incluant la méthodologie utilisée pour établir le niveau de perméabilité du sol sont-ils indiqués ? | Oui | Non |
| Le niveau du roc, des eaux souterraines ou de toute couche de sol perméable ou imperméable, selon le cas, sous la surface du terrain récepteur sont-ils indiqués? | Oui | Non |
| L'indication de tout élément pouvant influencer la localisation ou la construction du dispositif de traitement ont-ils été précisés ? | Oui | Non |

3- Plan d'implantation :

| | | |
|---|-----|-----|
| Le plan de localisation est-il à l'échelle ? | Oui | Non |
| Les éléments tels que les distances entre l'installation septique prévue et les puits, source d'eau, lac ou cours d'eau, marais ou étang, conduite d'eau de consommation, haut d'un talus, limite de propriété sont-ils indiqués avec précision ? | Oui | Non |
| La localisation prévue des dispositifs d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées sont-ils précisés? | Oui | Non |
| (Les distances inscrites doivent être celles qui seront établies. Les inscriptions minimales et maximales qui renvoient au Q-2.r.22 ne seront pas acceptées) | | |
| Le niveau d'implantation de chaque composante du dispositif ? | Oui | Non |



FORMULAIRE INSTALLATION SEPTIQUE

*La demande doit être déposée au comptoir ou au service de l'urbanisme.

Par courriel :
urbanisme@st-telesphore.ca

4- Recommandation pour le type d'installation septique :

Il est de bonne pratique que le professionnel indique à son client toutes les options de traitement applicables à un site donné en précisant les avantages et les inconvénients de chacune, et ce, de manière à établir, pour le site, une solution optimale qui répond aux objectifs, aux besoins et aux contraintes du propriétaire. Le professionnel qui recommande un système de traitement des eaux usées certifié de n'importe quel type devrait s'assurer que son client a reçu toute l'information nécessaire sur ses obligations au regard de l'utilisation, de l'entretien et de l'exploitation de ce système et que ce dernier est d'accord.

Les options présentées au client doivent respecter en tout temps le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, notamment en ce qui concerne le respect de la hiérarchie des systèmes à choisir.

Pour les systèmes UV le citoyen s'engage à respecter le règlement pour de tel dispositif

| | | |
|--|-----|-----|
| Votre professionnel vous a-t-il précisé les avantages et inconvénients du système de traitement qu'il vous propose ? | Oui | Non |
| Votre professionnel vous a-t-il présenté d'autres options de système de traitement des eaux usées selon l'ordre hiérarchique établi par le Règlement Q-2, r.22 ? | Oui | Non |
| Est-ce que ces options sont décrites dans le doc. fourni ? | Oui | Non |

10- Documents requis:

Une copie de l'acte notarié si vous êtes nouveau propriétaire OU une procuration si vous agissez à titre de requérant au nom du propriétaire;

Le rapport, incluant les tests, des plans et devis de construction et l'implantation signés et scellés par un membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec ou d'un membre en règle de l'Ordre



FORMULAIRE INSTALLATION SEPTIQUE

*La demande doit être déposée au comptoir ou au service de l'urbanisme.

Par courriel :
urbanisme@st-telesphore.ca

des Technologues professionnels du Québec comprenant toutes les informations citées précédemment.

11- Signature et date de la demande :

Je, _____ déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts au meilleur de ma connaissance et que si le permis m'est accordé, je me conformerai aux dispositions du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées chapitre Q-2r.22, loi ou règlement s'y rapportant. Aucune mention dans la présente demande de permis ne peut avoir pour effet de soustraire toute personne à l'application d'une loi ou d'un règlement du gouvernement du Québec ou du Canada.

La délivrance d'un permis d'installation septique, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétés comme constituant une garantie de qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions de la présente demande de permis doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

Signature : _____ Date : _____

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un permis ou certificat.